

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 15 novembre 2011 portant nomination des membres de l'administration au conseil de la formation professionnelle

NOR : DEVA1131249A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 14 décembre 2006 portant création du conseil de la formation professionnelle de la
direction générale de l'aviation civile et fixant son organisation ;
Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère
de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la formation professionnelle :

En qualité de membres titulaires

M. Joël Rault.
M. Olivier Chansou.
M. Jacques Le Guillou.
M. Maurice Georges.
M. Philippe Gabouleaud.
M. Alain Laslaz.
Mme Maryse De Buchy.
M. Marc Houalla.
Mme Naïma Cobo.
M. Michel Sabatier.

En qualité de membres suppléants

M. Alain Goutel.
M. Christophe Marmin.
Mme Béatrice Vinstock.
M. Jean-Renaud Gély.
M. Philippe Pusset.
M. Jean-Michel Aubas.
M. Jean-Claude Gouhot.
M. Gilles Perbost.
Mme Marie-Noëlle Brisset.
Mme Odile Grisaud.

Article 2

Sont nommés experts permanents du conseil de la formation professionnelle : Mme Emmanuelle Colonna (DSNA-SDRH) et M. Pascal Thibaudin (SG-SDP6).

Article 3

L'arrêté du 17 mai 2011 portant nomination des membres de l'administration au conseil de la formation professionnelle est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 15 novembre 2011.

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général de la direction générale de l'aviation civile,
F. MASSÉ